

Les solutions pour le maintien à domicile

Pour favoriser et accompagner le maintien à domicile, la Ville met à disposition des personnes âgées et de leurs familles plusieurs services de proximité et accueille des permanences avec des associations et des sociétés partenaires.

Le guichet unique seniors

Depuis 2004, la Ville et le centre communal d'action sociale (CCAS) ont mis en place le guichet unique pour les personnes âgées. Un seul lieu, un seul numéro de téléphone et une personne compétente pour répondre à toutes les questions relatives au maintien à domicile des personnes âgées. Si le guichet unique permet de traiter directe-

ment les demandes relatives à la téléassistance, au portage de repas à domicile, aux foyers restaurants et au Mobilo'bus, il peut aussi servir de relais vers d'autres structures locales comme le Clic, centre local d'information et de coordination. ♦

• Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 heures et de 13 à 17 heures. Tél. : 02 32 95 83 94.



Guichet unique seniors



Le Centre local d'information et de coordination

Le Clic est un service gratuit d'information, d'orientation et d'accompagnement des personnes âgées à partir de 60 ans et de leur famille. Le Clic prend en charge tous les aspects de la vie quotidienne pour le maintien à domicile et sert de lien avec les professionnels libéraux et institutionnels et les bénévoles pour favoriser une prise en charge adaptée aux besoins. Dans le souci d'apporter une information réellement personnalisée, les personnels du Clic vont à la rencontre des

personnes pour évaluer leurs capacités. À partir de ce premier bilan, le Clic aide la personne âgée et son entourage à prendre les décisions les mieux adaptées et à accéder aux aides, aux soins et aux prises en charge auxquelles elle peut prétendre.

• Clic, 64 rue Lazare-Carnot. Ouvert du lundi au vendredi de 9 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 17 h 30.

Tél. : 02 32 95 93 75 – Courriel : clicser@orange.fr

Le portage de livres à domicile

Depuis février 2013, la bibliothèque Elsa-Triolet propose un service de portage de livres, de CD, de DVD et de magazines à domicile. Ce service est accessible automatiquement pour les personnes bénéficiant déjà du portage de repas à domicile mais aussi pour les personnes immobilisées, sur présenta-

tion d'un justificatif médical. Les livraisons ont lieu le mardi après-midi, toutes les six semaines. Il n'est pas nécessaire d'être inscrit à la bibliothèque pour profiter de ce service gratuit.

• Tél. : 02 32 95 83 68.



Le Mobilo'bus

Pour aller faire ses courses à l'hypermarché ou à la jardinerie du Madrillet, rendre visite à sa famille, pour des sorties culturelles et ludiques à la bibliothèque, à un thé dansant ou au théâtre, pour déjeuner dans un foyer-restaurant ou effectuer des démarches administratives, le Mobilo'bus est un service municipal à destination des personnes âgées. Ce véhicule, spécialement aménagé, passe chercher ses passagers directement à domicile et peut accueillir jusqu'à 7 personnes dont deux en fauteuil roulant. Pour réserver sa place et son trajet, il suffit de s'inscrire en se reportant à un planning de sorties préétabli et à la demande, dans le périmètre de la commune.

• Guichet unique personnes âgées. Tél. : 02 32 95 83 94. Tarif : 2,25 € aller-retour.

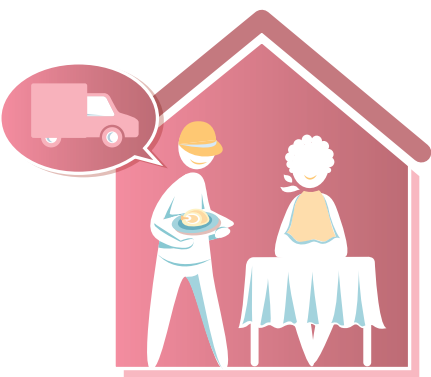
Le portage de repas à domicile

Lorsqu'une personne âgée n'est plus en mesure de préparer ses repas toute seule, elle peut solliciter le portage de repas à domicile. Ce service municipal est mis en œuvre du lundi au dimanche par le centre communal d'action sociale (CCAS) et les restaurants municipaux. D'une capacité de 150 personnes, ce dispositif est réservé à des personnes en perte d'autonomie temporaire ou définitive. Il peut être sollicité soit à l'issue d'une hospitalisation, soit à la suite d'une visite à domicile afin d'évaluer les besoins réels. Ce service

comprend un repas pour le midi et une collation pour le soir.

Tarifs : 8,10 € pour une personne seule et 6,85 € pour un second repas dans un même foyer. Les bénéficiaires du minimum vieillesse bénéficient d'un tarif réduit de 7,10 € pour une personne seule et de 6,15 € pour un second repas dans le même foyer. Possibilité d'un menu régime, sans sucre, sans sel et sans graisse pour les personnes qui en ont besoin.

• Guichet unique personnes âgées. Tél. : 02 32 95 83 94.



La téléassistance

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre d'une convention passée entre la Ville et la société Présence verte, spécialisée dans les services de téléassistance pour le maintien à domicile. Un sentiment d'angoisse, une chute, une intrusion, à n'importe quelle heure du jour et de la nuit, dès lors que l'alarme est enclenchée, elle permet de prévenir deux référents identifiés et rela-

tivement proches, comme un voisin ou un membre de la famille. En 2012, 143 Stéphanaïens ont eu recours à ce service auprès de la société Présence verte. L'installation est gratuite uniquement si le dossier est transmis par le guichet unique senior de la Ville. L'abonnement mensuel est de 27 €.

• Guichet unique personnes âgées. Tél. : 02 32 95 83 94.



L'adaptation du logement au maintien à domicile

L'association Habitat & développement – opérateur du programme d'intérêt général mis en œuvre par la Crea depuis janvier 2013 – concentre des informations et des aides au service de l'adaptation du logement au vieillissement pour les propriétaires occupants du parc privé. Après un diagnostic établi au domicile de la personne, Habitat & développement offre une assistance au montage des dossiers pour des demandes de

subventions auprès de l'État, du Département et de la caisse de retraite. Les subventions sont cumulables et peuvent permettre de financer de 50 à 100 % des travaux réalisés (lire aussi p 5).

• Des permanences sont assurées le 2^e jeudi de chaque mois à la maison du citoyen et le 4^e jeudi de chaque mois à la mairie de 9 h 30 à 12 heures. Tél. : 02 32 08 13 00.



L'aide à domicile

Sur l'agglomération rouennaise, les associations proposant ce type de prestations à domicile sont nombreuses et chacun peut faire son choix. De son côté, la Ville a établi une convention avec l'association de l'aide familiale populaire (AAFP) qui gère les services liés aux interventions des auxiliaires de vie et des aides ménagères pour les personnes âgées et handicapées.

À Saint-Étienne-du-Rouvray, 471 familles ont recours à ce service par le biais de l'AAFP.

• Les permanences de l'AAFP ont lieu chaque semaine à la maison du citoyen, le lundi et le mercredi de 14 à 17 heures ; à la mairie, le mardi de 14 à 17 heures et le jeudi de 9 à 12 heures. Tél. : 02 32 95 93 32.



Maladie d'Alzheimer, la plateforme de répit – La Bulle

La Bulle est une plateforme d'accompagnement et de répit pour les aidants qui vivent auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou tout autre maladie apparentée. Depuis mars 2013, La Bulle assiste le proche à domicile dans de nombreux actes de la vie quotidienne ainsi que dans le cadre d'activités de loisirs. La Bulle permet aussi aux aidants de souffler un peu et de prendre du temps libre ou en organisant des activités avec l'aidé. Rattaché à l'Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Éhpad) Michel-Grandpierre, La Bulle propose aussi un soutien

psychologique individuel et une permanence avec une psychologue le lundi et le mercredi. Les interventions ont lieu sur rendez-vous, à la demi-journée pour un montant de 12 € qui n'est pas pris en charge par l'Apa mais qui donne droit à une réduction d'impôt. Enfin, l'Éhpad Michel-Grandpierre organise un accueil de jour pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ainsi qu'un hébergement temporaire.

• Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 au 02 32 19 07 15. Permanence le lundi et le mercredi sur rendez-vous à l'Éhpad Michel-Grandpierre.



Les foyers-restaurants

Dès 55 ans si vous êtes retraité ou à partir de 60 ans, vous pouvez profiter de la restauration collective servie dans les deux foyers restaurants de la Ville, soit à la résidence pour personnes âgées Ambroise-Croizat, soit au foyer Geneviève-Bourdon. Grâce au Mobilo'bus, même les personnes

en perte d'autonomie peuvent sortir un peu de chez elles et y trouver une ambiance conviviale, chaque midi du lundi au vendredi. 5,05 € le repas, tarif réduit pour les bénéficiaires du minimum vieillesse (4,45 €). Boisson : 1,10 €. Possibilité de repas de régime, sans sucre, sans graisse et sans sel.

• Guichet unique personnes âgées. Tél. : 02 32 95 83 94.